

Comité de projet éolien

MARIAS 2

20 octobre 2025



Sommaire



1

Le projet de Marias 2

2

Un projet mené de concert avec le territoire

3

FOCUS 1 - Zoom sur les études

4

FOCUS 2 - Eléments techniques

5

Les retombées sur le territoire

6

Questions - réponses



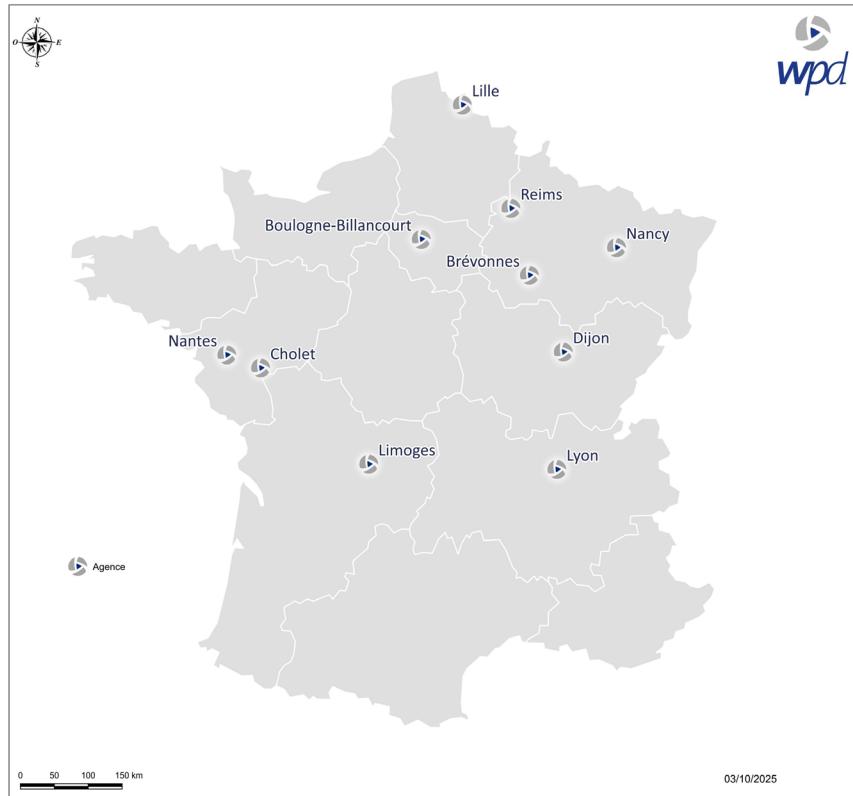


Le projet de Marias 2

**Calyce, pionnier en Champagne depuis 2002, et wpd,
leader français de l'éolien depuis plus de 20 ans, unissent
leurs forces pour développer des projets performants et
locaux.**



10 agences



- ▶ **Equipe interne pluridisciplinaire**
- ▶ **Expertise en éolien**



Niveau de compétences techniques et juridiques reconnu par les services de l'Etat

La situation et les objectifs territoriaux



Objectif : atteindre la neutralité carbone en 2050

afin maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5°C

Neutralité carbone
=
équilibre entre les émissions et
l'absorption des gaz à effet de
serre



Nos engagements

Le programme européen "Fit for 55"

→ Diminution de 55% des émissions de gaz
à effet de serre entre 1990 et 2030.

La SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone) pour 2050:

- Neutralité carbone
- Souveraineté énergétique d'ici 2050



Objectifs de diminution des
émissions de
gaz à effet de serre

2030

÷2

2050

÷6

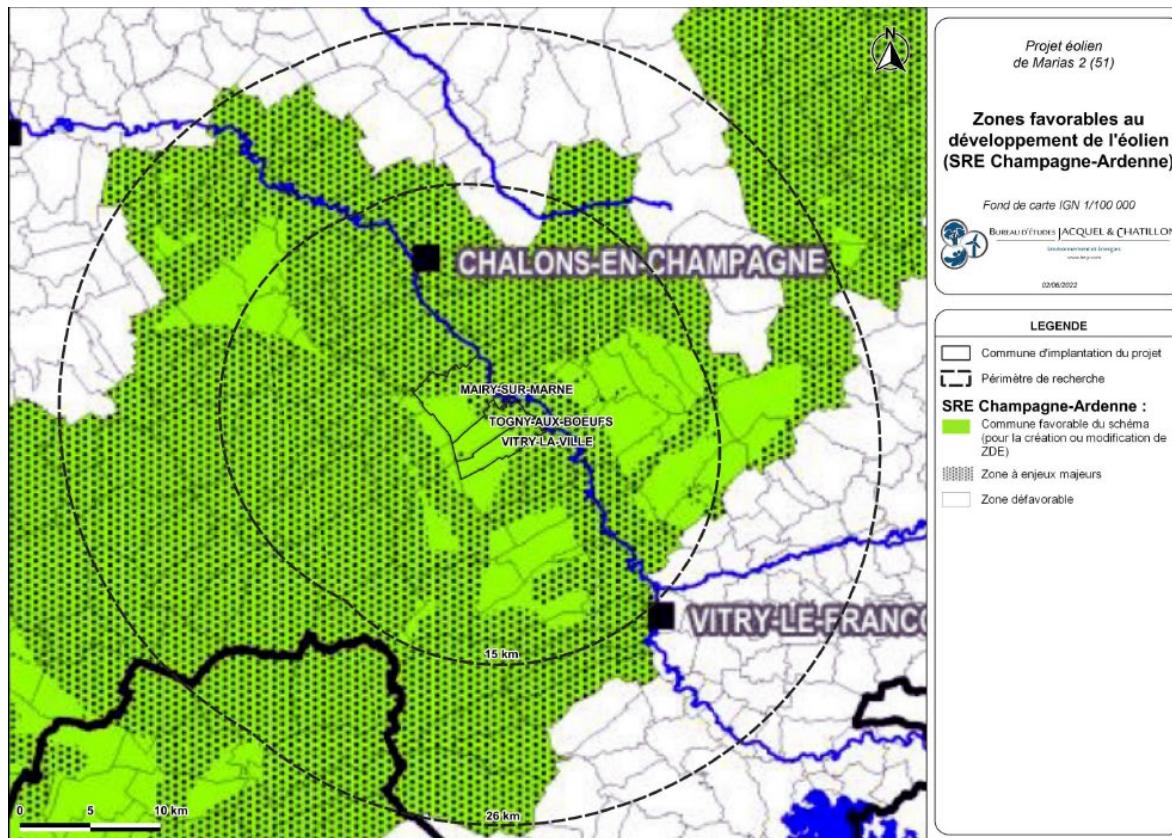


+35%

C'est l'augmentation
de notre
consommation
d'électricité
d'ici 2050



Justification du choix du site



- La commune d'implantation se situe en **zone favorable** à l'éolien, selon le **SRE Champagne – Ardenne 2012**.
- Le motif éolien est présent dans la zone, le projet renforce ce pôle en **continuité du parc éolien de Marias** sur les communes de Vitry-la-ville et Togny-aux-Bœufs.
- Les élus locaux de la commune d'implantation sont favorables au projet.
- Les servitudes aéronautiques militaires et civiles sont respectées.

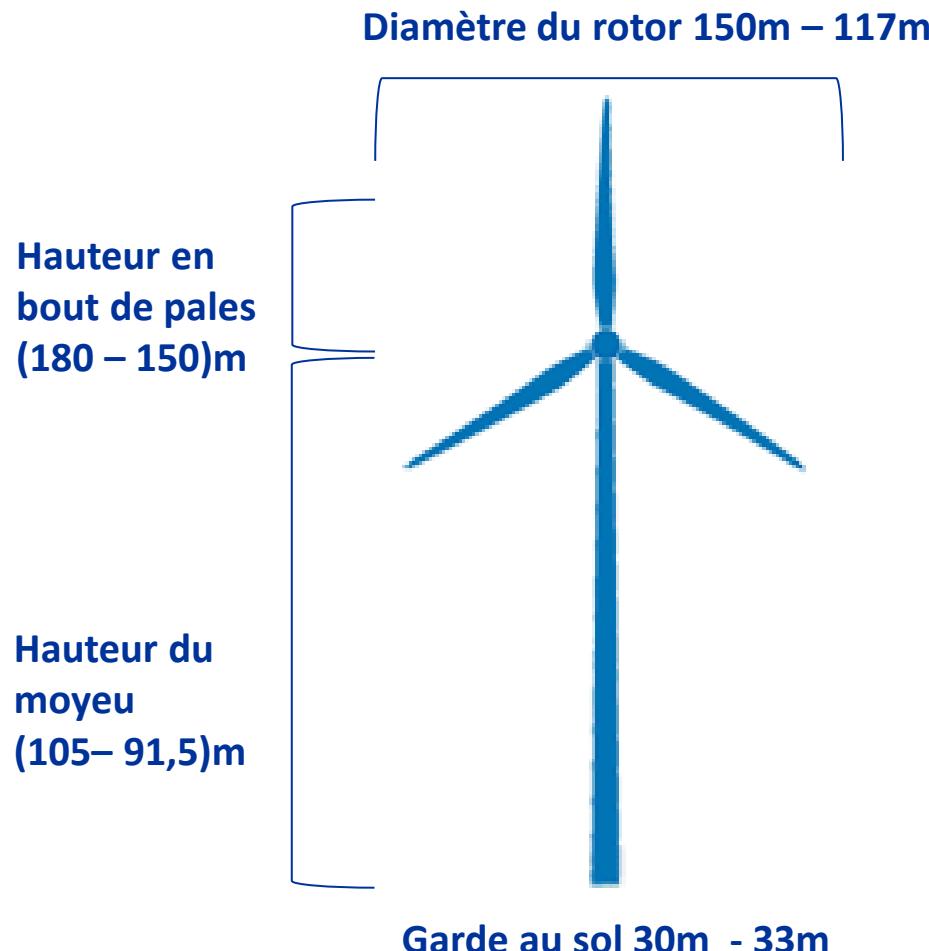
Historique du projet éolien



Les caractéristiques du projet



Le projet éolien : levier pour la transition écologique du territoire



Consommation électrique de près de 9800 foyers en GE

7 éoliennes



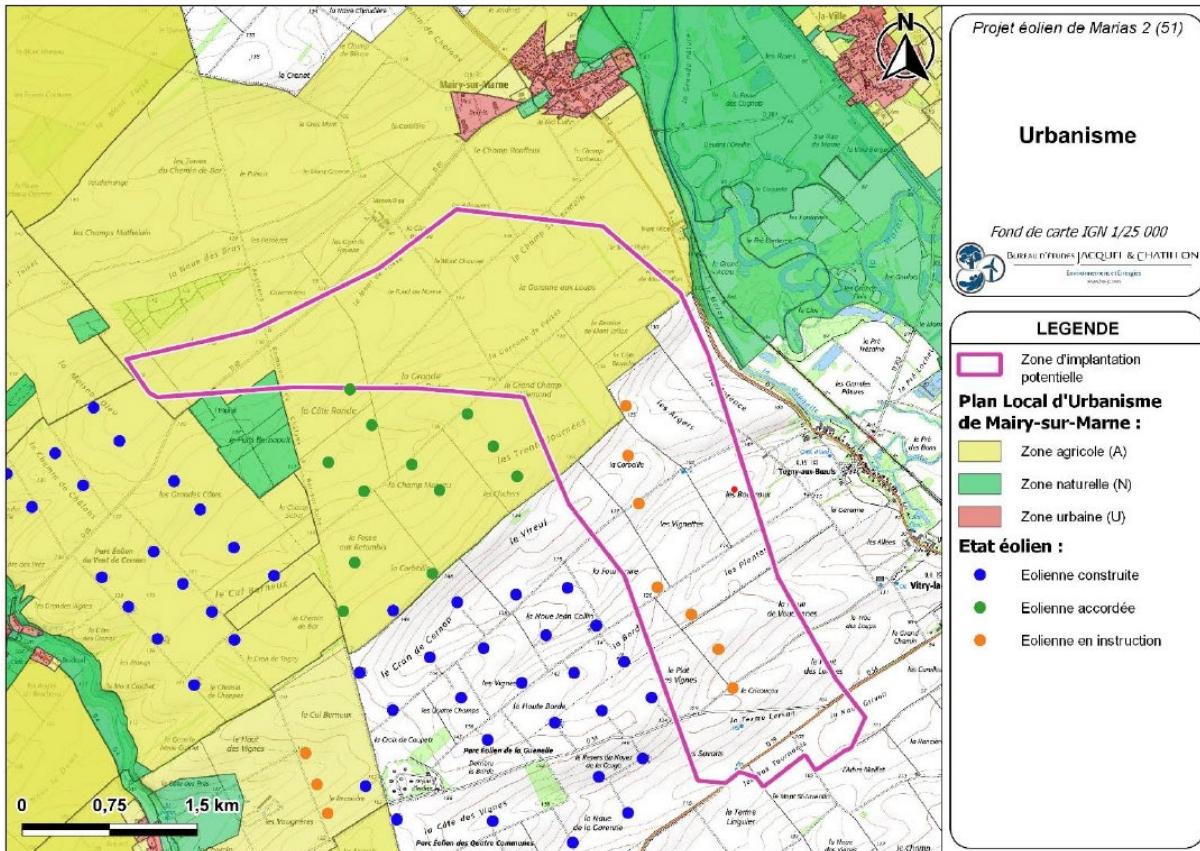
1800 mètres minimum

De distance aux habitations

64650 MWh

Production annuelle estimée du projet

Zonage des documents d'urbanisme



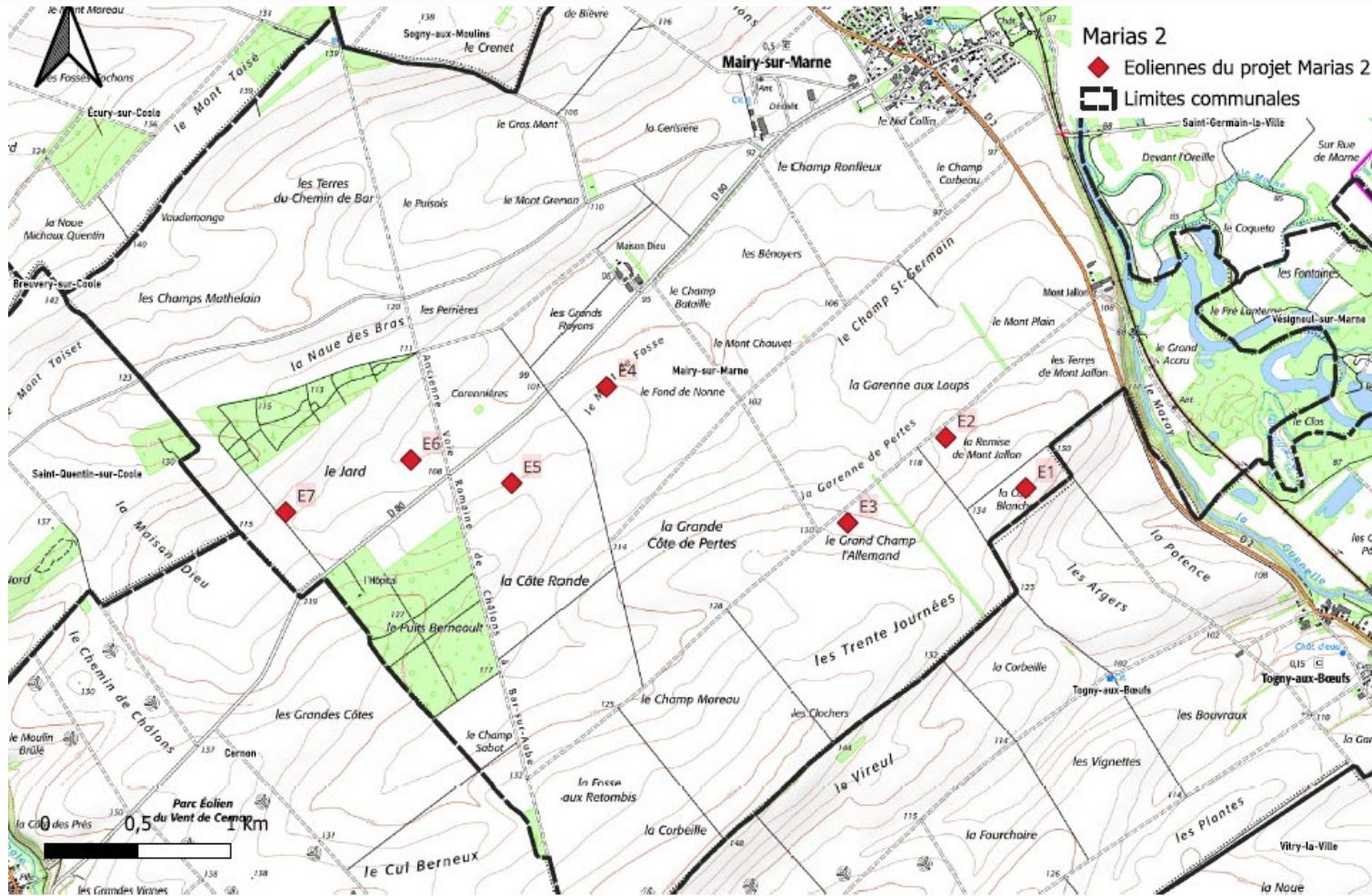
Carte: Documents d'urbanisme applicables sur la zone d'implantation potentielle
(Source : BE Jacquel et Chatillon d'après Géoportail de l'Urbanisme)

La commune de **Mairy-sur-Marne** bénéficie d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 03/11/2011.

Les éoliennes du projet sont envisagées en zone **A « agricole »**. Le règlement du PLU autorise l'implantation des aérogénérateurs dans cette zone à condition : **« qu'elles soient compatibles avec le caractère agricole de la zone »**.

Le projet éolien de Marias 2 est donc compatible avec le PLU de Mairy-sur-Marne.

Localisation du projet





Un projet mené
de concert avec
le territoire

Partenaires des mesures



Experts et partenaires locaux avec qui nous dialoguons



Les outils d'information des publics



Bulletins d'information

OCTOBRE 2025

Bulletin d'information n°1

Projet éolien de Marias 2



Vue depuis sud (direction Dogny-aux-Bancs)



Porté par une présence historique sur le territoire, le projet de MARIAS 2 est le fruit d'une démarche de co-construction patiente et concertée avec les élus locaux.

Edito Un second projet éolien pour Mairy-sur-Marne

La commune a validé l'étude d'un projet éolien en décembre 2024 avec l'entreprise Calycé, aujourd'hui reprise par l'entreprise wpd.

Développer un projet éolien pour une commune représente un choix stratégique et une opportunité financière qui n'est pas négligeable. Cela lui donne une autonomie budgétaire car les collectivités locales ne peuvent plus compter sur les aides de l'Etat et les subventions se réduisent de plus en plus compte tenu du contexte économique.

Développer un projet éolien est un travail de longue haleine car les études prennent du temps. Il faut tenir compte de toutes les contraintes, floristiques et faunistiques principalement. Une commune ne fait donc pas ce choix à la légère. Pour Mairy-sur-Marne, il a été décidé de développer ce type d'énergie sans imposer de contraintes lourdes pour les habitants. C'est pourquoi les projets sont positionnés aux alentours de 2 km du village au minimum et dans un champ visuel déjà occupé par de l'éolien.

Le projet est mené en concertation régulière avec le développeur pour assurer la cohérence.



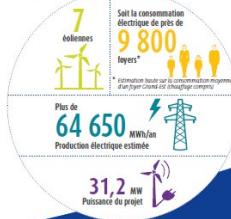
Catherine PUIJOL
Maire de Mairy-sur-Marne



Venez participer à la permanence d'information :
un temps d'échange est prévu pour répondre à vos questions et présenter le projet.

Rendez-vous le mardi 4 novembre de 16h à 19h, à la mairie de Mairy-sur-Marne

Chiffres clés



Calycé intègre le groupe wpd

Au printemps 2025, la société Calycé a intégré le groupe wpd, acteur majeur des énergies renouvelables. Ce changement d'actionnariat s'est fait dans un esprit de continuité afin de préserver l'ancre local du projet.

Les équipes initialement en charge ont été maintenues et restent pleinement mobilisées pour assurer la réussite du projet, en cohérence avec les engagements pris auprès de la Commune et de ses habitants.

Les équipes de Calycé ont rapproché de par une vision Partagée du développement de projets :

Un ancrage territorial fort, une concertation étroite avec les acteurs locaux et une exigence de qualité très forte dans la

réalisation des projets.

Les équipes initialement en charge ont été maintenues et restent pleinement mobilisées pour assurer la réussite du projet, en cohérence avec les engagements pris auprès de la Commune et de ses habitants.

Les équipes de Calycé ont rapproché de par une vision Partagée du développement de projets :

Un ancrage territorial fort, une concertation étroite avec les acteurs locaux et une exigence de qualité très forte dans la

réalisation des projets.



Producteur indépendant d'électricité 100 % renouvelable, wpd onshore France développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens terrestres. Depuis 2002, 42 parcs éoliens ont été mis en service en France. wpd compte dix agences réparties sur le territoire national : Nantes, Boulogne-Billancourt, Dijon, Nancy, Lyon, Chalon, Lille, Limoges, Reims et Troyes, et emploie 120 personnes en France.

Pour plus d'information, contactez-nous !

Calycé by wpd onshore France
9 rue André PINGAT - 51100 REIMS
06 73 64 50 39
c.zitouni@wpd.fr



Eric BOBAN
Président de Calycé

Nous sommes convaincus depuis notre création que les projets d'énergie renouvelable doivent être conçus avec et pour les territoires. Notre ancrage agricole nous permet de comprendre les réalités du terrain et les attentes locales.

En parallèle, nous avons toujours voulu faire de Calycé une entreprise à taille humaine, proche de nos équipes. La croissance de Calycé nous a amené à réfléchir à notre stratégie car il devenait difficile pour les associés fondateurs de continuer à garantir seuls ces valeurs. C'est pourquoi nous avons fait le choix de nous adosser à un entrepreneur partageant notre vision, capable de poursuivre cette dynamique et de respecter notre histoire de près de 20 années.



Agenda

Autumn 2025

Mardi 04 novembre :
Permanence d'information à la mairie de Mairy-sur-Marne de 16h à 19h

Proximité
Interlocuteur unique tout au long du projet, nous intégrons au mieux les enjeux locaux de chacun de nos parcs. Nos agences sur tout le territoire nous permettent d'être au plus proche de nos interlocuteurs.

Fidélité

Pionnier de l'éolien en France, nous bénéficions d'un solide savoir-faire grâce à nos équipes d'experts dédiés et d'une reconnaissance des services de l'Etat sur l'ensemble de nos projets.

À l'écoute

Nous placons la concertation au cœur de notre démarche, avec les élus, les habitants et tous les acteurs du territoire, via la mise en place d'un comité de suivi.

Permanence publique



Information continue tout au long du projet :
par exemple brochures projet, permanences en mairie



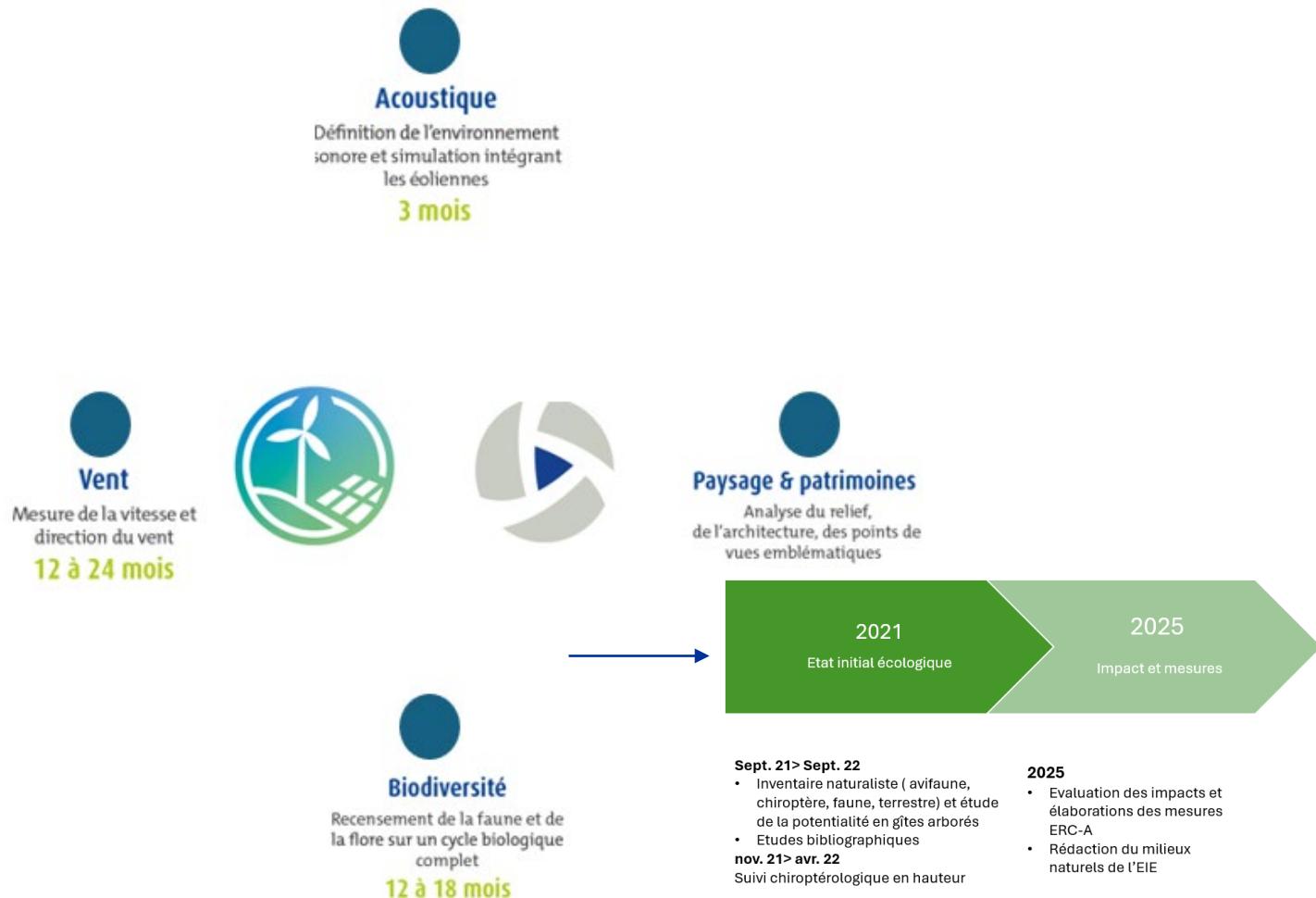
© L. Spanneut



© L. Spanneut

FOCUS 1 : études environnementales et techniques

Les études techniques et environnementales tout au long du projet



Etude écologique

La ZIP n'est située dans aucune zone environnementale désignée. Source ONF

Flore , habitats et autre faune

- Absence d'espèces floristiques d'intérêt pour la conservation
- Le cortège d'espèces de faune terrestre est très peu diversifié, quel que soit le taxon considéré.



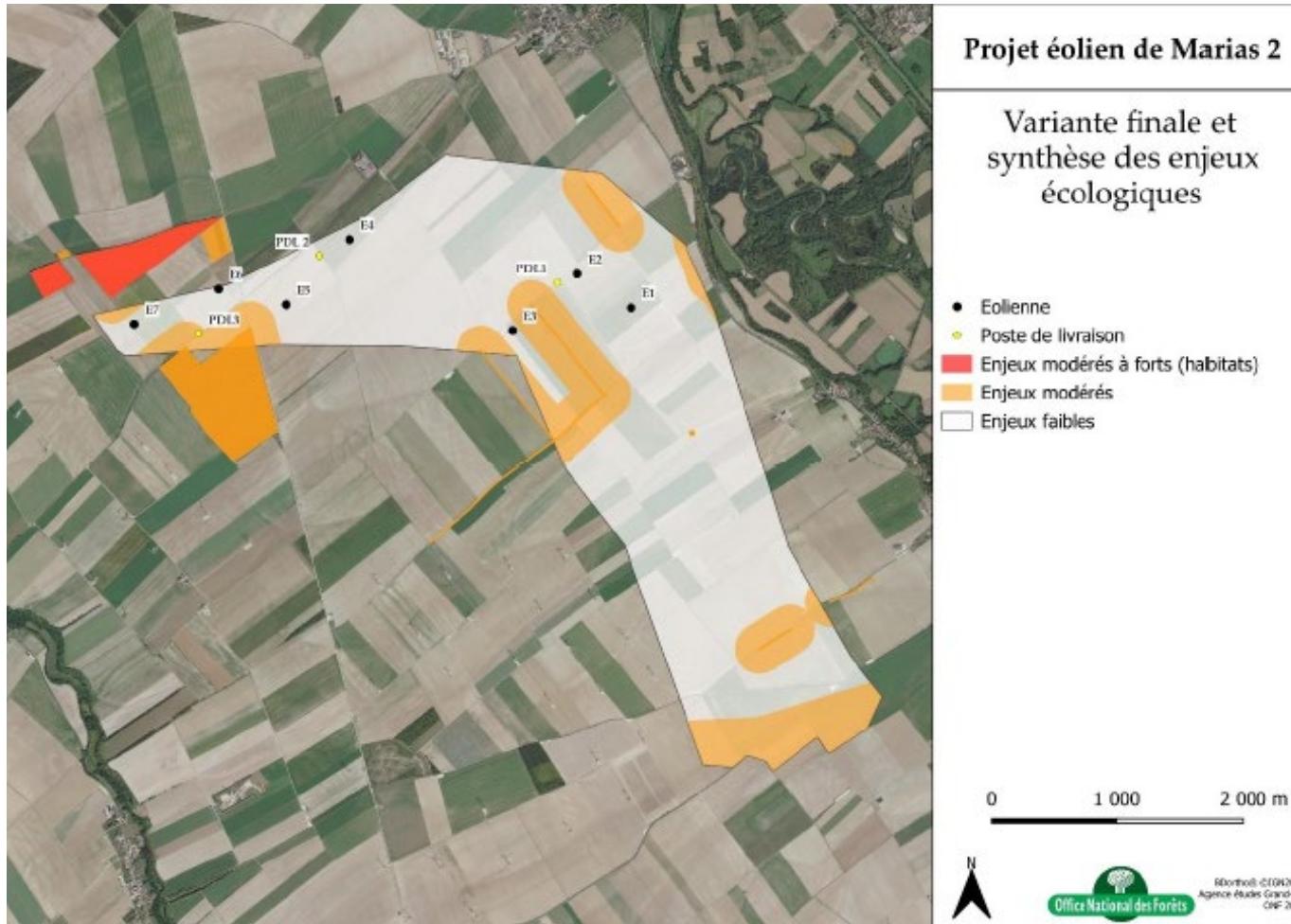
Chiroptères

- 12 espèces de chauves-souris ont été contactées, dont la Barbastelle d'Europe.
- La Pipistrelle Commune domine l'activité (85 % des détections) et occupe largement les zones de plaine cultivée.

Avifaune

- un total de 33 espèces d'oiseaux nicheurs a été recensé, incluant les deux espèces de Busards, observées en nidification dans la zone.
- 11 espèces ont été observées en migration prénuptiale, dont quelques grues cendrées en vol actif au-dessus de l'aire d'étude.
- 27 espèces ont été contactées en période de migration, avec un flux migratoire principalement constitué de passereaux longeant les vallées à proximité du projet.

Synthèse des impacts écologiques



Carte: Implantation finale avec les enjeux écologique de la zone

Etude paysagère

Volets étudiés :

- Caractérisation du paysage existant (plaine, colline, relief, végétation, etc.)
- Perception du projet et occupation visuelle
- Patrimoine et sites remarquables
- Axes de déplacement
- Analyse des effets cumulés avec d'autres parcs éoliens et/ou infrastructures
- Intégration paysagère du projet



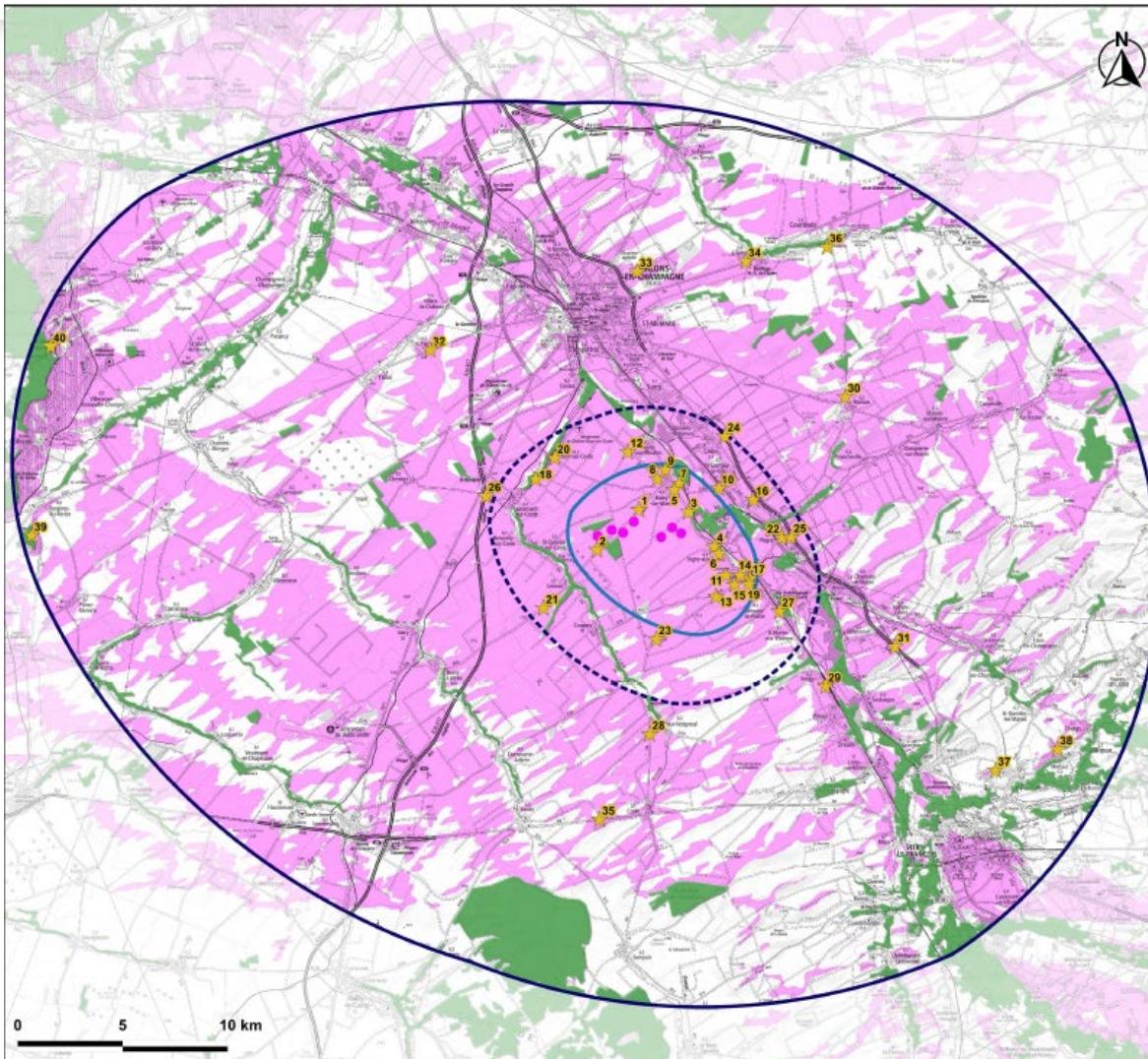
Vue lointaine en direction de Vitry-le-François, depuis les Coteaux Vitryats (Source : BE JC)



Vue en entrée Nord-ouest de Mairy-sur-Marne depuis la D2 (Source : BE JC)

- Deux sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO situés dans les aires éloignées : l'église Notre-Dame-en-Vaux et l'église Notre-Dame de l'Épine.
- 9 parcs éoliens construits, 2 parcs autorisés et 2 projets en cours d'instructions.
- De nombreux lieux de vie sont recensés, dont 3 villages et 2 fermes isolés situés dans l'aire d'étude immédiate.

Synthèse des impacts : lieux de vie



Projet éolien
de Marias 2 (51)

Localisation des photomontages selon les Zones d'Influence Visuelle du projet

Fond de carte IGN 1/100 000

BUREAU D'ÉTUDES ACQUEL & CHATILLON
Environnement et Energies
www.acquel.com

28/08/2025

LEGENDE

Périmètres d'étude :

- Périmètre immédiat
- Périmètre rapproché
- Périmètre éloigné

Etat éolien :

- Eolienne du projet

Filtre visuel :

- Boisement

Zones d'Influence Visuelle :

- Eolienne du projet visible
en bout de pale (150 et 180 m)

Localisation et numérotation des photomontages :

- ★ Point de vue

Synthèse de impacts : lieux de vie



1. Depuis la route D2, à la sortie Sud-est de Mairy-sur-Marne



2. Depuis la route D80, à proximité de la ferme de Maison Dieu



3. Depuis la route D79 entre Fontaine et Vitry-la-Ville

Etude acoustique

- Campagne d'écoute réalisée du 13 mai au 14 juin 2022 au niveau des 5 habitations susceptibles d'être les plus impactées.
- Environnement sonore modérément calme et peu de zones d'habitations sont proches du projet => la sensibilité acoustique du site est donc moyenne.
- Impact cumulé avec les autres parcs / projets voisins.
- L'ensemble des résultats est conforme aux seuils réglementaires, et ce dans chacune des directions sud-ouest et nord.
- Une réception acoustique sera renouvelée dans les 6 mois suivant la mise en service



La Séquence Eviter-Réduire-Compenser

Mesures d'évitement

Humain

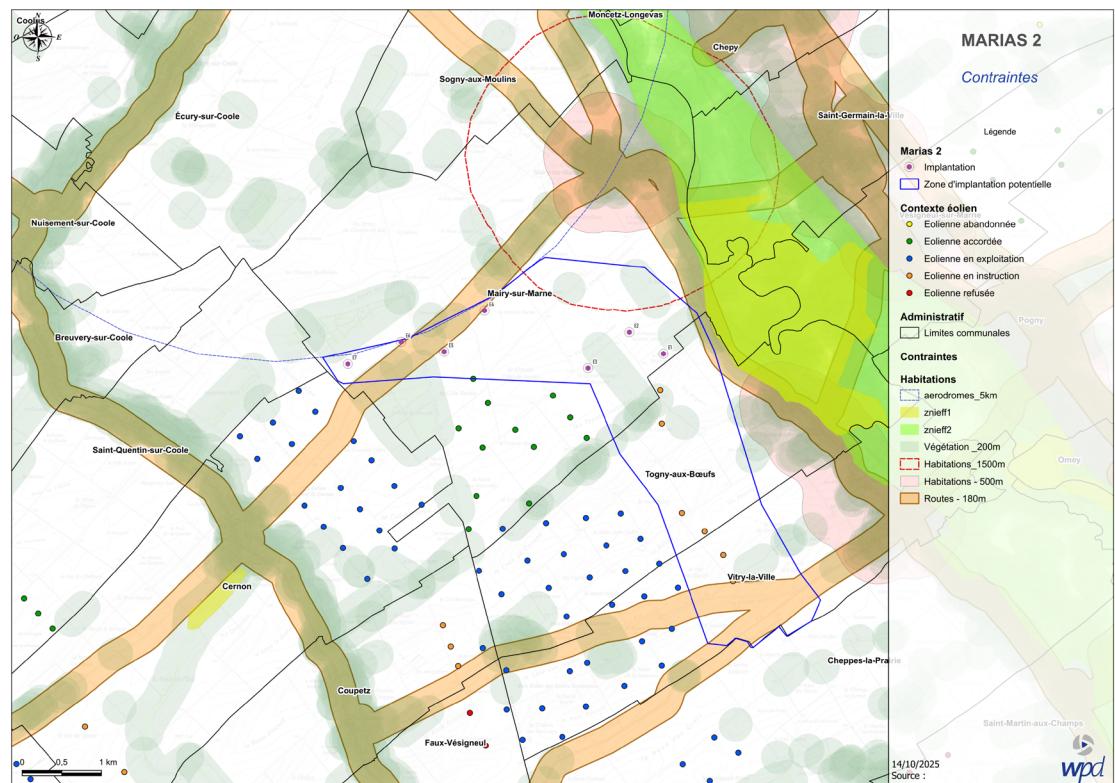
- Eloignement de 1,8 km des habitations du bourg de Mairy-sur-Marne
- Recul aux routes

Paysage

- Implantation en continuité des parcs autorisés et construit

Ecologique

- Evitement des zones sensibles
- Eloignement des haies à enjeux & des arbres pouvant abriter des espèces protégées



La Séquence Eviter-Réduire-Compenser

Mesures de réduction et d'accompagnement



Environnement

- Choix d'éoliennes respectant une garde au sol de 30 m minimum.
- Réduction du risque de pollution du sol et des eaux de surfaces
- Adaptation du calendrier des travaux vis-à-vis des périodes sensibles pour la biodiversité
- Réduction de l'attractivité des plateformes des éoliennes pour les rapaces et les chiroptères par leur entretien
- Bridage des machines pour les chiroptères
- Plantation de haies
- Protection des nichées de busards

Paysage

- Bourse aux arbres
- Bardage des PdL en harmonie avec le paysage

Acoustique

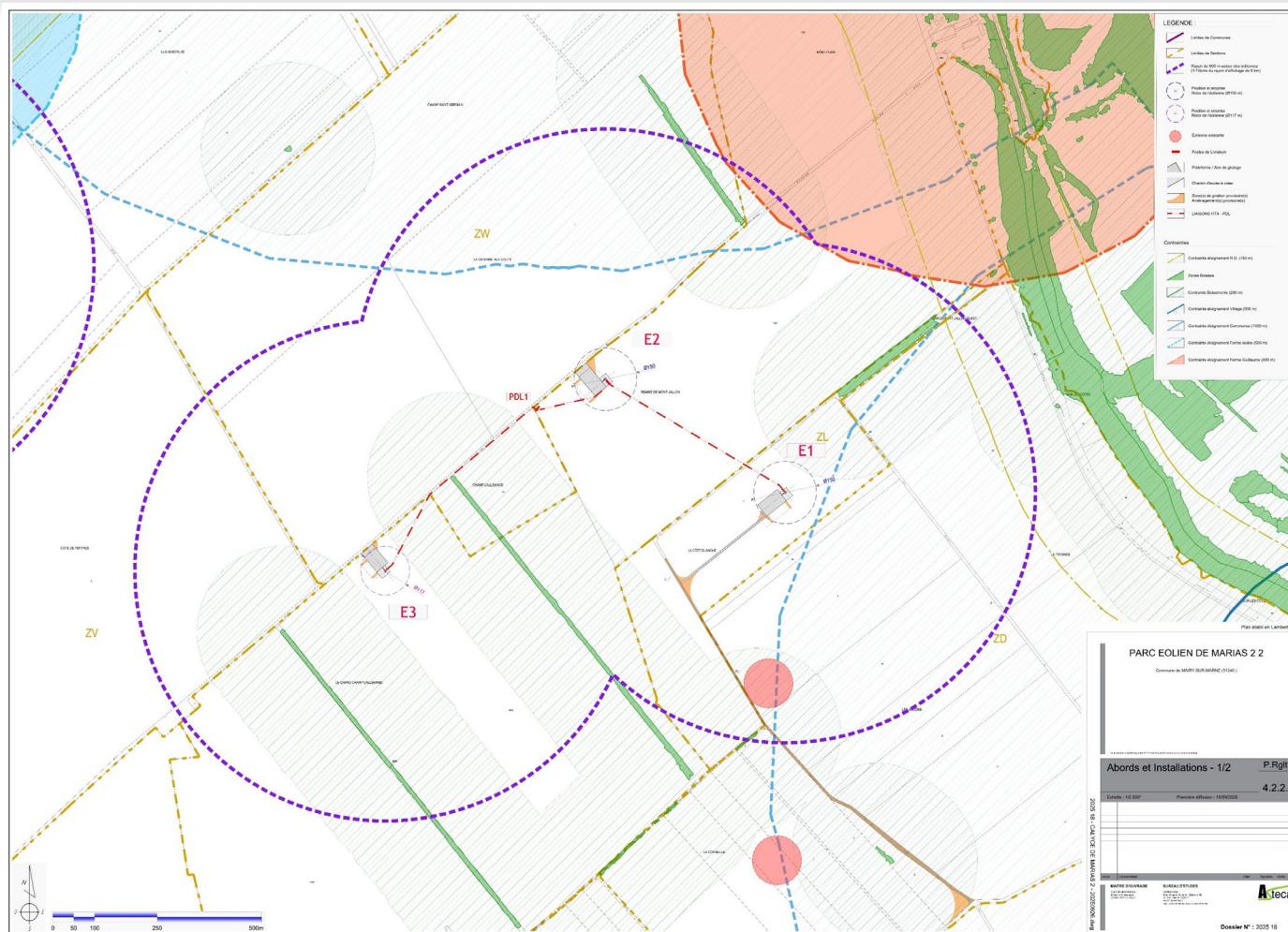
- Plan de fonctionnement acoustique
- Mesures acoustiques après MSI pour s'assurer de la conformité du site par rapport à la réglementation en vigueur lors de l'exploitation

FOCUS 2 : Compléments techniques



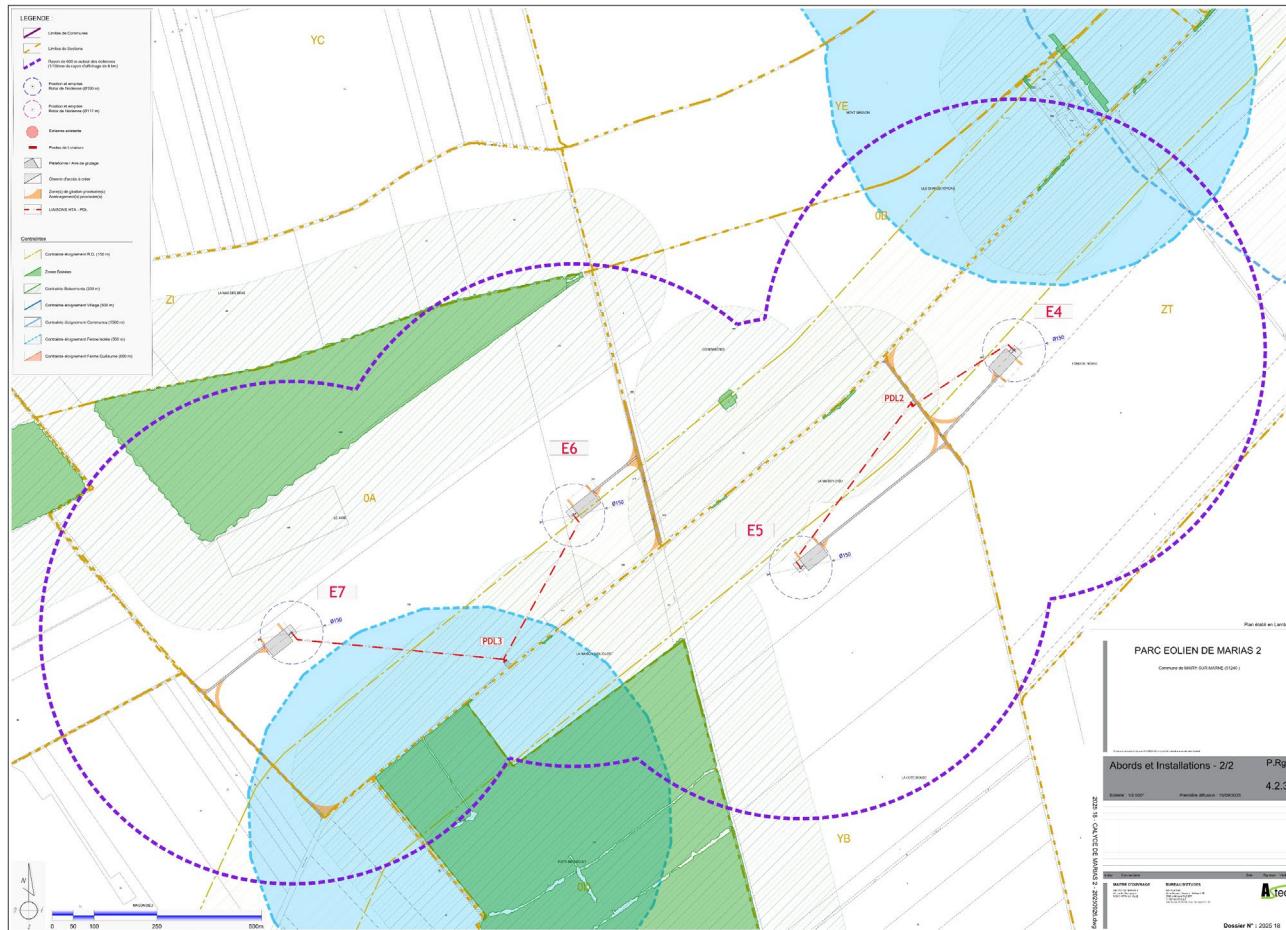
Plan de situation

Partie Est du projet (E1-E2-E3)



Plan de situation

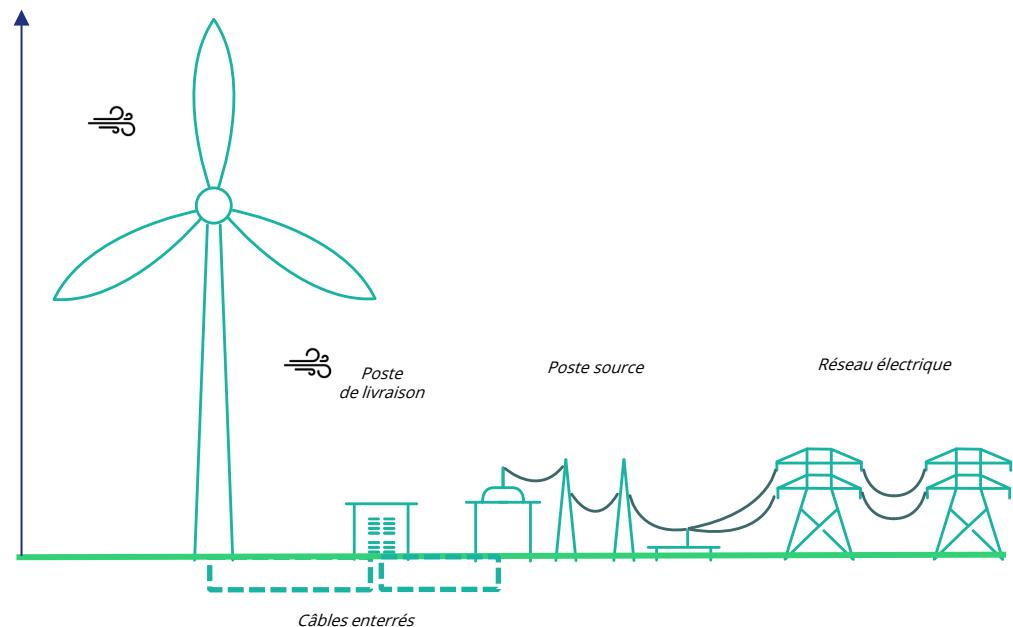
Partie Ouest du projet (E4-E5-E6 et E7)



Le raccordement

Plusieurs solutions envisagées

Raccordement envisagé
sur le futur poste source:
LA CHAUSSEE OUEST/ EST



Coût prévisionnel connu à ce jour



Investissement
environ 1,7M€/MW



Garanties financières

Avec 6 éoliennes de **4,5MW** et une éolienne de **4,2MW**, le montant initial de la garantie financière s'élèvera à **955 000 €** pour le parc éolien.



Les retombées pour le
territoire



Une fiscalité long terme pour toutes les collectivités



Des ressources pour les budgets des collectivités du territoire

Commune
53 018€/an

Communauté de communes
132 545€/an

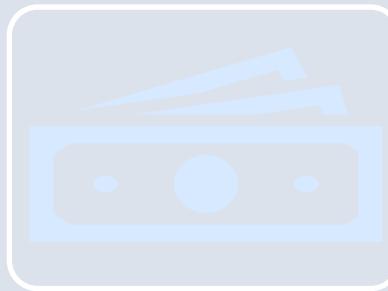
Département
79 527/an

Retombées financières / éolienne / an (4,45 MW)

PROJET DE MAIRY SUR MARNE

	CC		Commune		Département	
	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant
Taxe IFER	50%	18 935 €	20%	7 574 €	30%	11 361 €

Mesures d'accompagnement



Mise en place
du coupon
énergie verte

Proposition de
financement
participatif

Aménagements
en faveur de la
biodiversité

Bourse aux
arbres

Questions - réponses

